

**RAPPORT ANNUEL DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS
EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2024-2025**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

1 Pour l'année 2024-2025, les programmes du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)
 2 d'Énergir, s.e.c. (Énergir) ont atteint 95 % des économies annuelles nettes prévues, permettant
 3 ainsi à ses clients de réaliser des économies de gaz naturel nettes totales de 52,8 Mm³. Ces
 4 économies se sont traduites par des émissions évitées proportionnelles de 101 454 tonnes de
 5 gaz à effet de serre (GES)¹. À noter également que les économies nettes sont en croissance par
 6 rapport à l'année 2023-2024, où le total s'élevait à 50,5 Mm³.

7 Comme en fait foi le tableau 1, la plupart des programmes du PGEÉ affichent de bonnes
 8 performances au chapitre des économies d'énergie nettes. Soulignons que pour une cinquième
 9 année consécutive, le programme *Construction et rénovation efficaces* s'est particulièrement
 10 démarqué avec un taux de réalisation des économies nettes prévues de 160 % en 2024-2025.

Tableau 1
Économies nettes par programme (Mm³)

Programmes	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	Réalisation (%)
Appareils efficaces – Résidentiel	0,1	0,1	46 %
Appareils efficaces – Affaires	2,9	2,7	92 %
Construction et rénovation efficaces	4,6	7,4	160 %
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	47,3	42,4	90 %
Énergie renouvelable	0,6	0,2	42 %
Innovation efficace	0,1	0,0	0 %
Total	55,7	52,8	95 %

¹ En considérant l'obligation réglementaire visant la livraison de 2 % de GSR dans le réseau de distribution en 2024-2025, comme prévu par le règlement en vigueur : [R-6.01, r. 3.01 - Règlement concernant le gaz de source renouvelable](#), et sans égard à la portion achetée volontairement par les clients, ce total serait de 99 448 tonnes de GES.

1 Comme illustré dans le tableau 2, 5 272 participants ont tiré profit des programmes du PGEÉ
 2 d'Énergir au cours de l'année 2024-2025, ce qui leur a permis de réduire leur facture énergétique
 3 et de contribuer activement à la lutte contre les changements climatiques. Comme en 2023-2024,
 4 le taux de réalisation de la participation au PGEÉ se maintient à 69 % en 2024-2025. Les
 5 programmes *Construction et rénovation efficaces* et *Appareils efficaces - Résidentiel* enregistrent
 6 une participation significativement plus importante que prévu.

Tableau 2
Nombre de participants par programme

Programmes	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	Réalisation (%)
Appareils efficaces – Résidentiel	2 575	2 834	110 %
Soutien MFR	3 005	1 078	36 %
Appareils efficaces – Affaires	1 381	875	63 %
Construction et rénovation efficaces	65	142	218 %
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	616	331	54 %
Énergie renouvelable	14	9	64 %
Innovation efficace	3	3	100 %
Total	7 659	5 272	69 %

7 Au 30 septembre 2025, 1 323 nouvelles demandes de subvention ont été reçues pour les
 8 programmes *Diagnostic et mise en œuvre efficaces*, *Énergie renouvelable* et *Construction et*
 9 *rénovation efficaces*, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année 2023-2024. Cette forte
 10 croissance des demandes devrait vraisemblablement se traduire par une croissance des projets
 11 en efficacité énergétique au cours des prochaines années.

12 Le tableau 3 présente le récapitulatif financier, tant au niveau des aides financières que des frais
 13 d'exploitation. Ainsi, la réalisation du PGEÉ d'Énergir a nécessité des ressources financières de
 14 54,8 M\$ pour l'année 2024-2025, soit 5,4 M\$ de moins que les 60,2 M\$ prévus et autorisés par
 15 la Régie de l'énergie (la Régie) dans la Cause tarifaire 2024-2025².

² Décision D-2024-113, paragr. 323.

- 1 Énergir a donc atteint 95 % de la cible des économies nettes du PGEÉ avec 91 % des budgets
 2 prévus. À l'instar des années antérieures, les aides financières versées aux clients représentent
 3 la majorité des dépenses, soit 90 % des dépenses réelles totales du PGEÉ en 2024-2025.

Tableau 3
Récapitulatif financier global détaillé (M\$)

	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	Écart	Réalisation (%)
Aide financière	54,0	49,2	-4,7	91 %
Frais d'exploitation :	6,2	5,6	-0,6	90 %
Développement et formation	0,2	0,1	0	79 %
Commercialisation	1,1	1,1	0	100 %
Suivi et évaluation	1,0	1,0	0	100 %
Administration	3,9	3,3	-0,6	84 %
Total	60,2	54,8	-5,4	91 %

- 4 La Régie a autorisé la création de comptes de frais reportés pour les frais d'exploitation³ et les
 5 aides financières⁴ du PGEÉ. Les écarts observés en fin du présent exercice financier entre le réel
 6 et le prévisionnel en frais d'exploitation et en aides financières, soit -0,6 M\$ et -4,7 M\$
 7 respectivement, ont été transférés à deux comptes de frais reportés⁵, ce qui a pour effet de
 8 ramener le niveau des frais d'exploitation et des aides financières réels équivalent à celui prévu,
 9 soit 6,2 M\$ et 54,0 M\$ respectivement.
- 10 Les coûts totaux présentés au tableau 4 regroupent l'ensemble des dépenses des programmes,
 11 soient celles relatives aux aides financières versées et aux frais d'exploitation.

³ Décision [D-2017-094, paragr. 73 et 74.](#)

⁴ Décision [D-2019-088, paragr. 476.](#)

⁵ Pièce Énergir-13, Document 1.

Tableau 4
Coûts totaux par programme (M\$)

Programmes	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	Écart	Réalisation (%)
Appareils efficaces – Résidentiel	0,5	0,4	0,0	91 %
Soutien MFR	0,9	0,5	-0,4	51 %
Appareils efficaces – Affaires	4,9	5,3	0,5	110 %
Construction et rénovation efficaces	5,5	14,0	8,5	255 %
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	44,3	32,2	-12,0	73 %
Énergie renouvelable	1,9	1,0	-0,9	52 %
Innovation efficace	1,4	0,5	-0,9	38 %
Sensibilisation	0,9	0,9	0,0	96 %
Total	60,2	54,8	-5,4	91 %

1 Le tableau 5 présente les résultats de la rentabilité des programmes du PGEÉ, illustrés par le test
 2 du coût total en ressources (TCTR) incluant les bénéfices non énergétiques, prévus et réels pour
 3 l'année 2024-2025. Les résultats réels de 289,1 M\$ confirment la rentabilité des programmes du
 4 PGEÉ. Notons également que le TCTR ratio réel du PGEÉ a été de 4,59 en 2024-2025, ce qui
 5 signifie que les bénéfices générés par les programmes du PGEÉ ont été plus de quatre fois
 6 supérieurs aux coûts. Cette forte rentabilité du PGEÉ en 2024-2025 s'explique notamment par
 7 celle de son programme phare *Diagnostics et mise en œuvre efficaces*.

8 Comme anticipé, les programmes *Soutien MFR* et *Sensibilisation* n'affichent cependant pas une
 9 rentabilité positive, étant donné que ces initiatives ne génèrent aucune économie d'énergie
 10 directement. De plus, en raison de la nature des projets soutenus dans le cadre du programme
 11 *Innovation efficace*, soit de démonstration et d'expérimentation, le résultat réel de l'analyse de
 12 rentabilité est conforme aux attentes et aux résultats observés pour les années antérieures.

Tableau 5
TCTR par programme (M\$ actualisé)

Programme	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	Écart
Appareils efficaces – Résidentiel	0,2	0,5	0,4
Soutien MFR	-0,2	-0,2	0,0
Appareils efficaces - Affaires	14,5	17,1	2,5
Construction et rénovation efficaces	95,9	91,9	-4,0
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	146,0	182,0	36,0
Énergie renouvelable	4,5	2,2	-2,3
Innovation efficace	-1,8	-3,6	-1,8
Sensibilisation	-0,9	-0,8	0,0
Total	258,2	289,1	30,8

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	2
LEXIQUE	8
INTRODUCTION	11
1 FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES	12
1.1 PROGRAMME <i>APPAREILS EFFICACES – RÉSIDENTIEL</i>	12
1.2 PROGRAMME <i>SOUTIEN AUX MÉNAGES À FAIBLE REVENU</i>	14
1.3 PROGRAMME <i>APPAREILS EFFICACES - AFFAIRES</i>	15
1.4 PROGRAMME <i>CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EFFICACES</i>	17
1.5 PROGRAMME <i>DIAGNOSTICS ET MISE EN ŒUVRE EFFICACES</i>	19
1.6 PROGRAMME <i>ÉNERGIE RENOUVELABLE</i>	22
1.7 PROGRAMME <i>INNOVATION EFFICACE</i>	24
1.8 PROGRAMME <i>SENSIBILISATION EFFICACE</i>	25
2 FAITS SAILLANTS SUR LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE	27
2.1 ACTIVITÉS D'ÉVALUATION	27
2.2 ACTIVITÉS DE RECHERCHE	27
2.3 ACTIVITÉS DE COMMUNICATION	28
CONCLUSION	29
Annexe A : Synthèse des programmes 2024-2025	

LEXIQUE

1. Aide financière totale

Participants bruts * aide financière unitaire

2. BNÉ

Bénéfices non énergétiques

3. Économies nettes

Économies brutes (m³) * [1 - taux d'opportunisme (%) + effet d'entraînement (%)] + effet de bénévolat (m³)

4. Nombre de bénévoles

Effet de bénévolat (m³) ÷ économies unitaires (m³ par participant)

5. Nombre de participants net

Nombre de participants bruts * [1 - taux d'opportunisme (%) + effet d'entraînement (%)]

6. TAP (test de l'administrateur public)

Valeur actualisée nette (économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures)

Moins

Valeur actualisée nette (budget total)

7. TAP ratio

Valeur actualisée nette (économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures)

Divisé par

Valeur actualisée nette (budget total)

8. TCTR (test du coût total des ressources)

Valeur actualisée nette [économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures * (1 + % BNÉ)]

Moins

Valeur actualisée nette [coût incrémental * (nombre de participants net + nombre de bénévoles)]

Moins

Valeur actualisée nette (frais d'exploitation du programme)

9. TCTR ratio

Valeur actualisée nette [économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures (1 + % BNÉ)]

Divisé par

Valeur actualisée nette [coût incrémental * (nombre de participants nets + nombre de bénévoles) + frais d'exploitation du programme]

10. TP (test du participant)

Valeur actualisée nette ([tarif marginal sur la durée de vie des mesures * économies nettes) * (1 + TPS/TVQ)] + budget de subvention)

Moins

Valeur actualisée nette (coût incrémental * (nombre de participants nets + nombre de bénévoles) * (1 + TPS/TVQ))

11. TP ratio

Valeur actualisée nette ([tarif marginal sur la durée de vie des mesures * économies nettes) * (1 + TPS/TVQ)] + budget de subvention)

Divisé par

Valeur actualisée nette [coût incrémental * (nombre de participants net + nombre de bénévoles) * (1 + TPS/TVQ)]

12. TNT (test de neutralité tarifaire)

Valeur actualisée nette (économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures)

Moins

Valeur actualisée nette [budget total + (tarif marginal sur la durée de vie des mesures * économies nettes)]

13. TNT ratio

Valeur actualisée nette (économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures)

Divisé par

Valeur actualisée nette [budget total + (tarif marginal sur la durée de vie des mesures * économies nettes)]

14. TCS⁶ (test du coût social):

Valeur actualisée nette [économies nettes * coûts évités⁷ sur la durée de vie des mesures
* (1 + % BNÉ)]

Moins

Valeur actualisée nette [coût incrémental * (nombre de participants net + nombre de
bénévoles)]

Moins

Valeur actualisée nette (frais d'exploitation du programme)

15. TCS ratio :

Valeur actualisée nette [économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures
* (1 + % BNÉ)]

Divisé par

Valeur actualisée nette [coût incrémental * (nombre de participants net + nombre de
bénévoles) + frais d'exploitation du programme]

16. TCTR sans BNÉ :

Valeur actualisée nette (économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures)

Moins

Valeur actualisée nette [coût incrémental * (nombre de participants net + nombre de
bénévoles)]

Moins

Valeur actualisée nette (frais d'exploitation du programme)

17. TCTR sans BNÉ ratio :

Valeur actualisée nette (économies nettes * coûts évités sur la durée de vie des mesures)

Divisé par

Valeur actualisée nette [coût incrémental * (nombre de participants net + nombre de
bénévoles) + frais d'exploitation du programme]

18. Un mètre cube

1 m³ = 35 913 Btu

⁶ Pour le TCS, le calcul de la valeur actualisée nette se fait en fonction du taux social d'actualisation nominal.

⁷ Pour le TCS, le coût social du carbone est retenu dans le calcul du coût évité au lieu du coût du marché du SPEDE, comme c'est le cas pour le TCTR.

INTRODUCTION

1 Le *Rapport annuel des programmes et activités en efficacité énergétique (PAEE)* 2024-2025 vise
2 à présenter les résultats du PGEÉ d'Énergir pour cette année financière, identifier les écarts par
3 rapport à ce qui était prévu et les justifier lorsqu'ils sont jugés significatifs.

4 Énergir tient à porter à l'attention de la Régie les éléments ci-dessous en vue de l'analyse des
5 fiches des programmes et volets du PGEÉ :

- 6 • Les budgets prévus pour l'année 2024-2025 sont ceux autorisés par la Régie dans le
7 cadre de la Cause tarifaire 2024-2025⁸;
- 8 • Les prévisions d'économies d'énergie pour l'année 2024-2025 sont celles présentées
9 dans la Cause tarifaire 2024-2025⁹;
- 10 • En conformité avec la décision D-2019-088¹⁰, les résultats réels des économies d'énergie
11 nettes du PGEÉ 2024-2025 présentés dans ce rapport annuel tiennent compte des
12 paramètres révisés des volets pour lesquels des rapports d'évaluation ont été réalisés au
13 cours de l'année 2024-2025¹¹;
- 14 • L'intégration des résultats réels du TCS sont présentés conformément à la
15 décision D-2024-118¹².

16 Après avoir présenté les fiches des programmes du PGEÉ et la justification des écarts majeurs
17 à la section 1, la section 2 du présent rapport présente le statut des activités de communication,
18 d'évaluation et de recherche, suivi de la conclusion et de l'annexe A détaillant les résultats
19 2024-2025 du PGEÉ.

⁸ Décision D-2024-113, paragr. 323.

⁹ Dossier R-4257-2024, pièce Énergir-J, Document 2, p. 10.

¹⁰ Décision D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

¹¹ Voir section 2.1 du présent document.

¹² Décision D-2024-118, paragr. 87.

1 FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES

1.1 PROGRAMME APPAREILS EFFICACES – RÉSIDENTIEL

Portée du programme			
Ce programme vise à faire la promotion des appareils écoénergétiques suivants : thermostat intelligent, combo à condensation à haute efficacité.			
	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	% Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants	2 575	2 834	110 %
Économies brutes totales (m ³)	186 806	86 535	46 %
Économies nettes totales (m ³)	126 882	58 971	46 %
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	12 593	10 122	80 %
Commercialisation (\$)	9 600	8 358	87 %
Suivi & évaluation (\$)	11 111	10 958	99 %
Administration (\$)	147 337	129 369	88 %
Frais d'exploitation total (\$)	180 640	158 808	88 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	306 250	283 800	93 %
Frais d'exploitation (\$)	180 640	158 808	88 %
Total (\$)	486 890	442 608	91 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	166 683	537 231	
TCTR ratio	1,37	2,70	
TCS (\$)	s. o.	895 464	
TCS ratio	s. o.	3,68	
TP (\$)	907 391	711 780	
TP ratio	3,32	3,48	
TNT (\$)	(779 653)	(493 804)	
TNT ratio	0,39	0,33	
TAP (\$)	34 805	(192 526)	
TAP ratio	1,10	0,20	

Explication des écarts

- 1 Au total, 2 834 participants ont pu bénéficier du programme en 2024-2025, ce qui représente un
- 2 taux de participation de 110 % par rapport à la prévision. Ce constat s'explique principalement

1 par une participation plus importante observée pour le volet *Thermostats intelligents –*
2 *Résidentiel*, avec 2 833 participants. Cette participation globale supérieure à la prévision s’est
3 également reflétée sur l’aide financière totale du programme, alors que 93 % des aides
4 financières prévues ont été versées.

5 Bien que la participation globale du programme se soit avérée supérieure à la prévision, une
6 participation moindre que prévue au volet *Combo à condensation à haute efficacité*, combinée à
7 l’effet à la baisse sur les économies unitaires de l’offre biénergie résidentielle d’Énergir pour le
8 volet *Thermostats intelligents – Résidentiel*, expliquent le taux de réalisation de 46 % des
9 économies nettes globales du programme.

10 Quant aux frais d’exploitation, des dépenses légèrement inférieures à celles anticipées ont été
11 réalisées pour chacun des postes budgétaires.

12 Malgré des économies nettes inférieures à la prévision, le programme affiche une rentabilité
13 positive, avec un TCTR ratio de 2,70, supérieur à la prévision.

1.2 PROGRAMME *SOUTIEN AUX MÉNAGES À FAIBLE REVENU*

Portée du programme			
Ce programme vise à accorder une aide financière supplémentaire aux MFR-proprétaires d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex ou aux propriétaires d'immeubles multilocatif dont un ou plusieurs logements sont occupés par des MFR, lorsqu'ils participent à un des programmes d'efficacité énergétique d'Énergir.			
	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	% Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants (brut)	3 005	1 078	36 %
Économies brutes totales (m ³)	s. o.	0	-
Économies nettes totales (m ³)	s. o.	0	-
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	12 593	10 122	80 %
Commercialisation (\$)	6 500	5 057	78 %
Suivi & évaluation (\$)	11 111	0	0 %
Administration (\$)	196 449	172 492	88 %
Frais d'exploitation total (\$)	226 653	187 671	83 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	661 100	266 110	40 %
Frais d'exploitation (\$)	226 653	187 671	83 %
Total (\$)	887 753	453 781	51 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	(213 944)	(176 781)	
TCTR ratio	0,00	0,00	
TCS (\$)	s. o.	(88 548)	
TCS ratio	s. o.	0,00	
TP (\$)	624 032	0	
TP ratio	0,00	0,00	
TNT (\$)	(837 977)	(427 450)	
TNT ratio	0,00	0,00	
TAP (\$)	(837 977)	(427 450)	
TAP ratio	0,00	0,00	

Explication des écarts

- 1 Un total de 1 078 ménages à faible revenu a bénéficié du programme *Soutien aux ménages à faible revenu (MFR)* au cours de l'année 2024-2025, soit 36 % de la participation prévue. La
- 2 participation au programme étant inférieure à la prévision, elle s'est également reflétée sur les
- 3 aides financières alors que 40 % des aides financières prévues ont été versées.
- 4

1.3 PROGRAMME APPAREILS EFFICACES - AFFAIRES

Portée du programme			
Ce programme vise à faire la promotion des appareils écoénergétiques suivants : chaudière à condensation, chaudière à efficacité intermédiaire, chauffage infrarouge, aérotherme à condensation, hotte à débit variable, thermostats intelligents.			
	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	% Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants (brut)	1 381	875	63 %
Économies brutes totales (m ³)	3 175 108	3 076 336	97 %
Économies nettes totales (m ³)	2 913 265	2 690 594	92 %
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	37 778	28 680	76 %
Commercialisation (\$)	122 320	85 989	70 %
Suivi & évaluation (\$)	33 333	32 873	99 %
Administration (\$)	343 785	287 487	84 %
Frais d'exploitation total (\$)	537 217	435 029	81 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	4 327 633	4 910 516	113 %
Frais d'exploitation (\$)	537 217	435 029	81 %
Total (\$)	4 864 850	5 345 545	110 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	14 539 774	17 059 692	
TCTR ratio	2,60	2,94	
TCS (\$)	s. o.	39 522 498	
TCS ratio	s. o.	5,40	
TP (\$)	21 429 061	15 925 746	
TP ratio	3,31	2,70	
TNT (\$)	(9 026 867)	(1 744 739)	
TNT ratio	0,69	0,93	
TAP (\$)	14 918 837	16 280 236	
TAP ratio	4,43	4,37	

Explication des écarts

- 1 En date du 30 septembre 2024, les versements d'aides financières pour les chaudières de
- 2 capacités inférieures à 300 000 BTU/h du volet *Chaudière à condensation* et les chaudières à
- 3 vapeur du volet *Chaudières à efficacité intermédiaires* ont pris fin, comme annoncé par Énergir¹³

¹³ R-4213-2022, pièce Énergir-J, Document 2, p. 33.

1 et approuvé par la Régie¹⁴. Ce programme a atteint 92 % de la cible d'économies nettes en
2 2024-2025, en raison d'un niveau de participation en-deçà de la prévision. Soulignons que la
3 participation au volet *Thermostats intelligents - petits clients CII* a augmenté de 178 % par rapport
4 à l'année précédente, ce qui témoigne d'un engouement pour ce volet.

5 Des aides financières versées plus importantes qu'anticipé pour le volet *Chaudières à*
6 *condensation* explique principalement le taux de réalisation de 113 % des aides financières
7 prévues pour le programme.

8 Quant aux frais d'exploitation, aucun dépassement des budgets prévus n'a été observé, et ce,
9 pour chacun des postes budgétaires applicables.

10 Bien que les économies nettes aient été légèrement inférieures à la prévision, le programme
11 affiche une rentabilité plus grande que prévu avec un TCTR ratio de 2,94.

12 Mentionnons également la fin des versements des aides financières le 30 septembre 2025 pour
13 le volet *Chaudières à efficacité intermédiaires*, comme constaté par la Régie dans sa décision
14 D-2025-067¹⁵. Dans cette même décision, la Régie prenait également acte de l'arrêt de la
15 réception de nouvelles demandes de subvention depuis le 31 mars 2025 pour le volet *Chaudière*
16 *à condensation*. La fin du versement des aides financières pour ce volet est prévue à compter du
17 30 septembre 2026.

18 Soulignons finalement que les bonifications apportées aux modalités d'aide financière pour les
19 volets *Infrarouge*¹⁶ (automne 2024), *Hotte à débit variable*¹⁵ (automne 2024) et *Aérothermes à*
20 *condensation* (été 2025) ne se reflètent pas encore dans les résultats du présent rapport annuel.
21 Compte tenu des cycles de projets variables selon le volet visé, il est anticipé que l'impact de ces
22 augmentations de l'aide financière sera graduel au cours de la période 2025-2026 et atteindra
23 son plein effet à partir de 2026-2027.

¹⁴ Décision D-2023-127, paragr. 284.

¹⁵ Décision D-2025-067, paragr. 133.

¹⁶ R-4257-2024, pièce B-0170, Énergir-J, Document 2.

1.4 PROGRAMME CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EFFICACES

Portée du programme			
Ce programme vise, d'une part, à encourager la construction de bâtiments écoénergétiques et, d'autre part, la réalisation de travaux de rénovation visant l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments dans le but de les rendre plus efficaces sur le plan énergétique.			
	Prévision	Réel	%
	2024-2025	2024-2025	Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants (brut)	65	142	218 %
Économies brutes totales (m ³)	3 915 751	8 014 687	205 %
Économies nettes totales (m ³)	4 643 748	7 414 645	160 %
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	12 593	10 122	80 %
Commercialisation (\$)	40 773	55 725	137 %
Suivi & évaluation (\$)	243 611	550 943	226 %
Administration (\$)	442 010	388 107	88 %
Frais d'exploitation total (\$)	738 987	1 004 898	136 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	4 737 223	12 954 403	273 %
Frais d'exploitation (\$)	738 987	1 004 898	136 %
Total (\$)	5 476 210	13 959 300	255 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	95 918 121	91 942 952	
TCTR ratio	3,62	3,60	
TCS (\$)	s. o.	174 809 238	
TCS ratio	s. o.	5,79	
TP (\$)	58 323 235	53 354 727	
TP ratio	2,49	2,38	
TNT (\$)	(8 505 895)	13 571 849	
TNT ratio	0,78	1,22	
TAP (\$)	20 143 551	56 760 540	
TAP ratio	11,49	6,97	

Explication des écarts

- 1 Ce programme a généré des économies nettes représentant 160 % de la cible prévue de
- 2 4,6 Mm³. Ce constat découle de l'effet combiné d'une participation significativement plus

1 importante qu'anticipé pour les deux volets et des économies unitaires supérieures à la prévision
2 pour le volet *Nouvelle construction*.

3 Les aides financières versées par le programme ont été plus importantes qu'anticipé, avec un
4 taux de réalisation de 273 %. Ce résultat découle essentiellement d'un taux de réalisation des
5 aides financières versées de 293 % et 148 % respectivement pour les volets *Nouvelle*
6 *construction* et *Rénovation*.

7 Les coûts réels liés au suivi et à l'évaluation pour le programme ont été supérieurs de 126 % ou
8 de 307 332 \$ comparativement à la prévision. Cette situation résulte principalement d'un volume
9 de révisions techniques des simulations énergétiques nettement plus élevé que prévu pour le
10 volet *Nouvelle construction*.

11 Énergir a également entrepris des activités de commercialisation plus importantes qu'anticipé
12 pour le volet *Rénovation*, en réponse aux travaux de conception effectués en 2023-2024. Ce
13 constat se traduit par un taux de réalisation de 137 % des frais de commercialisation du
14 programme.

15 Ces dépenses plus importantes que prévu pour les volets *Rénovation* et *Nouvelle construction*
16 expliquent en bonne partie le taux de réalisation de 136 % des frais d'exploitation totaux prévus
17 pour le programme.

18 En raison des éléments susmentionnés, un dépassement de 155 % du budget total a été observé.
19 La rentabilité du programme est cependant largement positive avec un TCTR ratio de 3,60.

1.5 PROGRAMME *DIAGNOSTICS ET MISE EN ŒUVRE EFFICACES*

Portée du programme			
Ce programme poursuit plusieurs objectifs :			
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les clients à i) réaliser ou faire réaliser par une firme spécialisée des études de faisabilité pour dépister des opportunités de mesures d'efficacité énergétique à implanter et ii) à implanter des mesures d'efficacité énergétique, que celles-ci aient été identifiées ou non dans une étude de faisabilité; • Inciter les clients gestionnaires d'immeubles commerciaux et institutionnels en particulier à réaliser une remise au point des systèmes mécaniques de leur bâtiment (recommissionning); • Soutenir financièrement le déploiement de Système de gestion de l'énergie (SGE) chez les clients, mais également les accompagner techniquement tout au long du processus grâce aux conseillers grandes entreprises et aux ingénieurs de DATECH; • Favoriser un meilleur entretien des purgeurs de vapeur; • Encourager l'optimisation des chaufferies. 			
	Prévision	Réel	%
	2024-2025	2024-2025	Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants	616	331	54 %
Économies brutes totales (m ³)	54 230 786	45 183 645	83 %
Économies nettes totales (m ³)	47 283 877	42 381 786	90 %
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	56 666	45 550	80 %
Commercialisation (\$)	157 433	175 799	112 %
Suivi & évaluation (\$)	675 213	420 139	62 %
Administration (\$)	2 062 713	1 681 798	82 %
Total (\$)	2 952 025	2 323 286	79 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	41 312 586	29 897 790	72 %
Frais d'exploitation (\$)	2 952 025	2 323 286	79 %
Total (\$)	44 264 611	32 221 077	73 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	146 047 276	182 025 946	
TCTR ratio	2,62	4,92	
TCS (\$)	s. o.	414 556 936	
TCS ratio	s. o.	9,53	
TP (\$)	231 324 585	153 491 503	
TP ratio	3,19	3,95	
TNT (\$)	(84 544 485)	17 334 261	
TNT ratio	0,85	1,10	
TAP (\$)	189 871 033	172 932 333	
TAP ratio	6,28	7,03	

Explication des écarts

1 Au total, 331 participants ont pu bénéficier du programme en 2024-2025, ce qui représente un
2 taux de participation de 54 %. Énergir souligne toutefois que ce nombre de participants est en
3 croissance de 30 % par rapport à celui de l'année 2023-2024.

4 Malgré cette participation moindre que prévu, les économies nettes réelles du programme n'ont
5 été que légèrement inférieures à la prévision, totalisant 42,4 Mm³. Cela se traduit par un taux de
6 réalisation des économies nettes prévues de 90 % et d'une augmentation de 2,7 Mm³ de gaz
7 naturel économisé par rapport à l'année précédente pour ce programme. Cette situation est en
8 bonne partie due aux économies nettes générées par le volet *Études et Implantation*,
9 représentant un peu plus de 41 Mm³, ce qui résulte en un taux de réalisation de 95 % de la cible
10 pour ce volet.

11 Avec des aides financières versées totalisant 29,9 M\$, le taux de réalisation des aides financières
12 prévues a été de 72 %. Ce résultat s'explique principalement par une participation moindre
13 qu'anticipé pour certains volets présentement en phase pilote, combinée à un nombre d'études
14 subventionnées largement supérieur à la prévision pour le volet *Étude et Implantation*.

15 En 2025, Énergir a réalisé un sondage de satisfaction auprès de sa clientèle du marché *Grandes*
16 *entreprises* afin de mieux comprendre les raisons qui sous-tendent les taux de réalisation de la
17 participation et des économies prévues inférieures à 100 % pour le programme phare de son
18 PGEÉ : *Diagnostic et mise en œuvre efficaces*. Les résultats clés de ce sondage concernant
19 l'annulation et le report de projets sont les suivants :

- 20 • 6 % des répondants sondés ont annulé leurs projets en efficacité énergétique;
- 21 • 29 % des répondants sondés ont indiqué avoir reporté à court terme leurs projets en
22 efficacité énergétique (c.-à-d. à l'intérieur d'une période de 2 ans);
- 23 • 14 % des répondants sondés ont indiqué avoir reporté à moyen terme leurs projets en
24 efficacité énergétique (c.-à-d. entre 3 et 5 ans).

25 C'est donc 40 % des répondants¹⁷ qui ont annulé ou reporté un ou plusieurs projets en efficacité
26 énergétique. Ce pourcentage est cependant en nette diminution par rapport à l'année 2024, où

¹⁷ Le total ne représente pas la somme des pourcentages des projets annulés et reportés, puisque plusieurs réponses étaient possibles pour un même répondant.

1 49 % des répondants confiaient avoir annulé ou reporté des projets en efficacité énergétique. Les
2 principales raisons invoquées par les entreprises sondées pour l'annulation ou le report de leurs
3 projets sont les suivantes :

- 4 • Ordre monétaire : 53 % (ex. : manque de budget ou de financement disponible;
5 priorisation d'autres projets; coût trop élevé des projets);
- 6 • Raison externe : 18 % (ex. : situation économique défavorable, contexte économique
7 global, manque de capacité électrique);
- 8 • Ordre organisationnel : 8 % (ex. : manque de ressources internes; changements et enjeux
9 organisationnels).

10 Il ressort de ce sondage auprès des clients *Grandes entreprises* que le contexte économique
11 actuel marqué par l'incertitude et les menaces de tarifs douaniers poussent des entreprises à
12 reconsidérer leurs décisions d'investissement en efficacité énergétique. En hausse de 7 points
13 de pourcentage par rapport à 2024, 28 % des entreprises sondées révèlent une non-priorisation
14 des projets en efficacité énergétique en 2025.

15 Des 40 % de répondants affirmant avoir annulé ou reporté leurs projets en efficacité énergétique,
16 pour seulement 6 % d'entre eux, il s'agit d'un abandon définitif. Pour le reste, les projets sont
17 reportés pour une période allant de 0 à 5 ans. Sur la base de ce sondage, toutes choses égales
18 par ailleurs, Énergir demeure confiante que les initiatives n'ayant pas vu le jour en 2024-2025
19 pourraient se matérialiser dans un horizon de court terme si le niveau d'incertitude économique
20 était réduit. De plus, Énergir considère probable que ces constats pour le segment *Grandes*
21 *entreprises* pourraient s'appliquer aux autres marchés, notamment pour expliquer en partie les
22 taux de réalisation de la participation prévue inférieurs à 100 %.

23 En 2024-2025, Énergir a intensifié ses efforts de commercialisation pour le volet *Remise au point*
24 *des systèmes mécaniques du bâtiment, Entretien des purgeurs de vapeurs (projet-pilote)* et
25 *Optimisation des chaufferies (projet-pilote)*. Ces efforts ont occasionné des dépenses plus
26 importantes que prévu de près de 20 000 \$ pour le programme au chapitre de la
27 commercialisation, expliquant ainsi le taux de réalisation de 112 % pour ce poste budgétaire.

28 Le programme affiche une rentabilité favorable, avec un TCTR ratio de 4,92.

1 Énergir souligne qu'à la suite de la décision D-2019-088¹⁸, elle a également mis à jour, dans le
2 présent rapport annuel, l'ensemble des paramètres révisés découlant des rapports d'évaluation
3 2024-2025 portant sur les volets *Études et Implantation* et *Remise au point des systèmes*
4 *mécaniques du bâtiment*.

5 Finalement, les bonifications apportées aux modalités d'aide financière pour le volet *Remise au*
6 *point des systèmes mécaniques du bâtiment*¹⁹ (automne 2024) ne se reflètent pas encore dans
7 les résultats du présent rapport annuel. Énergir anticipe que les ajustements proposés n'auront
8 pas d'impact sur la participation du volet à l'horizon 2025-2026 étant donné que le cycle de
9 réalisation des projets de remise au point des systèmes mécaniques est de trois ans en moyenne.
10 Par conséquent, l'effet des modifications proposées sur la participation sera observé après 2025-
11 2026.

1.6 PROGRAMME ÉNERGIE RENOUVELABLE

Portée du programme			
Ce programme vise à faire la promotion des systèmes de préchauffage solaire thermiques.			
	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	% Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants (brut)	14	9	64 %
Économies brutes totales (m ³)	599 178	246 885	41 %
Économies nettes totales (m ³)	575 211	239 478	42 %
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	12 593	10 122	80 %
Commercialisation (\$)	20 387	20 959	103 %
Suivi & évaluation (\$)	11 111	4 151	37 %
Administration (\$)	392 898	344 984	88 %
Frais d'exploitation total (\$)	436 988	380 217	87 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	1 438 028	591 309	41 %
Frais d'exploitation (\$)	436 988	380 217	87 %
Total (\$)	1 875 016	971 526	52 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	4 500 620	2 160 896	

¹⁸ Décision D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

¹⁹ R-4257-2024, pièce B-0170, Énergir-J, Document 2.

TCTR ratio	2,77	2,51
TCS (\$)	s. o.	5 474 403
TCS ratio	s. o.	4,58
TP (\$)	7 179 109	1 304 825
TP ratio	3,71	1,83
TNT (\$)	(3 030 038)	361 553
TNT ratio	0,67	1,19
TAP (\$)	4 396 903	2 373 290
TAP ratio	3,73	4,44

Explication des écarts

- 1 Bien que le nombre d'installations n'ait atteint que 64 % de la cible de participation pour
- 2 l'année 2024-2025, soit 9 participants (31 dossiers engagés en date du 30 septembre 2025), ce
- 3 résultat est de bon augure au chapitre de la participation pour les années à venir.

- 4 En raison d'économies unitaires inférieures à la prévision pour le volet *Préchauffage Solaire -*
- 5 *chauffage de l'espace*, le taux de réalisation des économies nettes de 42 % s'est avéré inférieur
- 6 à celui de la participation. Pour cette même raison, le taux de réalisation des aides financières
- 7 versées a été similaire à celui des économies nettes, avec un taux de réalisation de 41 %.

- 8 Quant aux frais d'exploitation totaux du programme, ceux-ci sont demeurés inférieurs au budget
- 9 autorisé avec un taux de réalisation de 87 %.

- 10 En raison des éléments préalablement mentionnés, les coûts totaux du programme ont atteint
- 11 52 % de la prévision.

- 12 Le programme présente une rentabilité similaire à celle anticipée avec un TCTR ratio de 2,51 en
- 13 dépit des économies d'énergies nettes moindres que prévu.

1.7 PROGRAMME *INNOVATION EFFICACE*

Portée du programme			
Ce programme vise à favoriser l'innovation dans l'utilisation efficace du gaz naturel, via le développement de nouvelles technologies, de nouveaux systèmes ou encore de nouvelles façons de le consommer dont le potentiel semble très prometteur. Il permet de dépister des innovations à l'initiative de clients, associations professionnelles, firmes d'ingénieurs-conseils, universitaires, etc. et d'en faire la démonstration tant d'un point de vue technique, économique (rentabilité) que commerciale (acceptabilité/maturité).			
	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	% Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants (brut)	3	3	100 %
Économies brutes totales (m ³)	120 000	0	0 %
Économies nettes totales (m ³)	120 000	0	0 %
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	6 296	5 061	80 %
Commercialisation (\$)	20 387	20 813	102 %
Suivi & évaluation (\$)	5 556	4 151	75 %
Administration (\$)	196 449	172 492	88 %
Frais d'exploitation total (\$)	228 687	202 517	89 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	1 190 000	340 753	29 %
Frais d'exploitation (\$)	228 687	202 517	89 %
Total (\$)	1 418 687	543 270	38 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	(1 848 399)	(3 632 536)	
TCTR ratio	0,10	0,00	
TCS (\$)	s. o.	(3 706 555)	
TCS ratio	s. o.	0,00	
TP (\$)	(668 852)	(3 636 194)	
TP ratio	0,68	0,08	
TNT (\$)	(1 413 032)	(511 747)	
TNT ratio	0,12	0,00	
TAP (\$)	(1 138 091)	(511 747)	
TAP ratio	0,15	0,00	

Explication des écarts

- 1 Trois projets se sont terminés au cours de l'année 2024-2025. Au 30 septembre 2025, dix projets
- 2 étaient toujours en cours de réalisation, incluant trois nouveaux projets acceptés durant l'année
- 3 2024-2025. Le détail des projets d'innovation est présenté à l'annexe A de la pièce Énergir-13,
- 4 Document 3.

1.8 PROGRAMME *SENSIBILISATION EFFICACE*

Portée du programme			
Cette initiative vise à développer des outils de communication et d'information nécessaires pour sensibiliser à l'efficacité énergétique à la fois la clientèle et les représentants d'Énergir, ses partenaires, les parties prenantes/influenceurs des différents marchés (ingénieurs-conseils, installateurs, constructeurs, etc.) et, plus largement, la population.			
Aide financière			
Ne s'applique pas au programme			
Base de référence			
Ne s'applique pas au programme			
Méthode de comptabilisation des économies			
Ce programme ne génère aucune économie.			
	Prévision 2024-2025	Réel 2024-2025	% Réalisation
Participation et économies d'énergie			
Nombre de participants	s. o.	-	-
Économies brutes totales (m ³)	s. o.	-	-
Économies nettes totales (m ³)	s. o.	-	-
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	18 889	15 183	80 %
Commercialisation (\$)	732 600	732 529	100 %
Suivi & évaluation (\$)	16 667	0	-
Administration (\$)	147 337	129 369	88 %
Frais d'exploitation total (\$)	915 492	877 082	96 %
Coût total			
Aide financière totale (\$)	0	0	-
Frais d'exploitation (\$)	915 492	877 082	96 %
Total (\$)	915 492	877 082	96 %
Analyse économique			
TCTR (\$)	(864 161)	(826 189)	
TCTR ratio	0,00	0,00	
TCS (\$)	s. o.	(843 024)	
TCS ratio	s. o.	0,00	
TP (\$)	s. o.	s. o.	
TP ratio	s. o.	s. o.	
TNT (\$)	(864 161)	(826 189)	
TNT ratio	0,00	0,00	
TAP (\$)	(864 161)	(826 189)	
TAP ratio	0,00	0,00	

Explication des écarts

- 1 Les dépenses de sensibilisation ont été légèrement inférieures aux budgets autorisés avec un
- 2 taux de réalisation de 96 %, les efforts de sensibilisation contribuant significativement à l'atteinte
- 3 des cibles annuelles d'économie d'énergie d'Énergir.

2 FAITS SAILLANTS SUR LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE

2.1 ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

1 Les rapports d'évaluation pour les volets suivants du PGEÉ ont été réalisés en 2024-2025, en
2 conformité avec la décision D-2023-127 de la Régie²⁰ : *Études et Implantation; Remise au point*
3 *des systèmes mécaniques du bâtiment; et Système de gestion de l'énergie*. Ces rapports sont
4 déposés à la Régie dans le cadre du présent dossier²¹.

5 En plus de l'évaluation des programmes susmentionnés, des travaux de révision méthodologique
6 des effets de distorsion (ratio net à brut) ont été réalisés. Le projet est en cours de finalisation en
7 raison d'un ajustement de l'échéancier. Énergir prévoit donc présenter et intégrer les résultats
8 dans le cadre du Rapport annuel 2025-2026.

2.2 ACTIVITÉS DE RECHERCHE

9 Les activités de recherche ont pour objectif de recueillir des informations de marché pertinentes
10 au développement, à l'administration et au suivi d'initiatives retenues dans le portefeuille du
11 PGEÉ. La liste des projets de recherche se décline comme suit :

- 12 • Des travaux de conception et d'amélioration de l'offre actuelle et de nouveaux
13 programmes ou volets;
- 14 • La participation aux activités d'organismes spécialisés en efficacité énergétique;
- 15 • La participation à des comités techniques sur l'élaboration de normes et standards;
- 16 • La participation à des balisages permettant de comparer les efforts d'Énergir avec ceux
17 des autres distributeurs.

²⁰ Décision D-2023-1237, paragr. 294.

²¹ Pièces Énergir-13, Documents 4 à 8.

2.3 ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

1 Au cours de l'année 2024-2025, Énergir a produit et diffusé plusieurs outils de communication et
2 réalisé différentes activités intégrant la sensibilisation et la promotion des programmes de son
3 PGEÉ. Les interventions communicationnelles d'Énergir sont divisées en deux types :

- 4 • Les outils destinés aux influenceurs – c.-à-d. les professionnels qui sont en contact direct
5 avec la clientèle (ex. : firmes de génie-conseil, partenaires certifiés en gaz naturel) –
6 visent à les informer ou à les inciter à présenter les programmes du PGEÉ aux clients
7 potentiels et existants;
- 8 • Les outils produits et diffusés directement par Énergir ont pour objectif d'informer ou de
9 promouvoir les programmes du PGEÉ auprès de la clientèle potentielle et existante.

10 Le détail des activités de commercialisation pour l'année 2024-2025 est présenté à l'annexe B de
11 la pièce Énergir-13, Document 3.

CONCLUSION

1 Dans le contexte actuel, Énergir est très satisfaite des résultats obtenus par ses programmes
2 d'efficacité énergétique et conclut l'année 2024-2025 avec des économies nettes de 52,8 Mm³
3 de gaz naturel correspondant à 95 % de la prévision, ce qui a permis d'éviter des émissions de
4 99 448 tonnes de GES.

5 Énergir est très fière d'avoir pu accompagner ses clients dans leurs projets en efficacité
6 énergétique qui leur permettront de réduire leur facture énergétique et de favoriser la lutte contre
7 les changements climatiques.

8 **Énergir demande à la Régie de prendre acte :**

- 9 • **des résultats du PGEÉ pour l'année 2024-2025;**
- 10 • **des rapports d'évaluation déposés dans le cadre du présent dossier.**

Annexe A : Synthèse des programmes 2024-2025

Tableau A-1
Synthèse des programmes 2024-2025

Programme/volet	Participants - Prévision	Participants - Réel	Économies nettes - Prévision (m²)	Économies nettes - Réel (m²)	Frais d'exploitation - Autorisé (\$)	Frais d'exploitation - Réel (\$)	Aide financière - Autorisé (\$)	Aide financière - Réel (\$)	Coûts totaux - Autorisé (\$)	Coûts totaux - Réel (\$)	TCTR - Prévision (\$)	TCTR - Réel (\$)	TCTR ratio - Prévision	TCTR ratio - Réel
Appareils efficaces - Résidentiel	2 575	2 834	126 882	58 971	180 640	158 808	306 250	283 800	486 890	442 608	166 683	537 231	1,37	2,70
Thermostats intelligents	2 500	2 833	109 398	58 665	114 876	100 965	250 000	282 950	364 876	383 916	161 083	589 877	1,42	2,71
Combo à condensation à haute efficacité	75	1	17 484	306	65 764	57 842	56 250	850	122 014	58 692	5 599	(52 646)	1,04	0,05
Soutien MFR	3 005	1 078	-	-	226 653	187 671	661 100	266 110	887 753	453 781	(213 944)	(176 781)	-	-
Supplément MFR - résidentiel	5	-	-	-	111 576	92 125	1 100	-	112 676	92 125	(105 320)	(86 779)	-	-
Supplément MFR - CII	3 000	1 078	-	-	115 076	95 546	660 000	266 110	775 076	361 656	(108 624)	(90 002)	-	-
Appareils efficaces - Affaires	1 381	875	2 913 265	2 690 594	537 217	435 029	4 327 633	4 910 516	4 864 850	5 345 545	14 539 774	17 059 692	2,60	2,94
Chaudières à efficacité intermédiaire	24	12	104 875	61 019	81 351	66 998	149 162	66 250	230 513	133 248	571 694	343 733	3,01	2,42
Thermostat intelligent - petits clients CII	200	92	34 794	18 600	81 351	67 433	20 000	9 188	101 351	76 621	152 546	74 366	2,61	1,96
Chaudières à condensation	625	506	2 125 560	2 295 628	81 351	52 269	3 442 565	4 445 000	3 523 916	4 497 269	9 289 486	14 299 855	2,16	2,86
Infrarouge	375	198	316 305	153 744	81 351	67 195	231 635	102 300	312 985	169 495	1 883 204	974 832	5,05	4,63
Hotte à débit variable	45	34	209 613	130 582	130 463	113 938	290 050	231 203	420 513	345 142	2 088 671	1 396 409	3,24	3,28
Aérotherme à condensation	112	33	122 118	31 021	81 351	67 195	194 221	56 575	275 572	123 770	554 172	(29 503)	2,57	0,90
Construction et rénovation efficaces	65	142	4 643 748	7 414 645	738 987	1 004 898	4 737 223	12 954 403	5 476 210	13 959 300	95 918 121	91 942 952	3,62	3,60
Rénovation	35	51	2 966 794	2 616 931	228 687	216 268	650 850	963 394	879 537	1 179 663	7 458 821	1 769 481	1,70	1,12
Nouvelle construction	30	91	1 676 953	4 797 714	510 300	788 629	4 086 373	11 991 009	4 596 673	12 779 638	88 459 300	90 173 471	7,02	4,95
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	616	331	47 283 877	42 381 786	2 952 026	2 323 286	41 312 586	29 897 790	44 264 612	32 221 077	146 047 276	182 025 946	2,62	4,92
Études et implantation	176	165	43 053 394	41 082 120	1 645 452	1 392 754	37 209 651	28 545 326	38 855 103	29 938 080	136 946 429	180 065 943	2,65	4,94
Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments	23	9	666 050	255 639	379 687	302 977	430 548	494 410	810 236	797 387	1 022 580	585 300	1,42	1,65
Système de gestion de l'énergie (projet pilote)	4	-	458 557	-	371 288	207 326	393 268	38 678	764 556	246 004	490 004	(195 296)	1,46	-
Entretien des purgeurs de vapeur (projet pilote)	380	135	1 476 851	835 421	277 800	210 614	2 099 500	421 171	2 377 300	631 785	525 941	961 005	1,14	1,56
Optimisation des chaufferies (projet pilote)	33	22	1 629 025	208 606	277 800	209 616	1 179 618	398 206	1 457 418	607 822	7 062 322	608 994	4,23	1,80
Énergie renouvelable	14	9	575 211	239 478	436 988	380 217	1 438 028	591 309	1 875 016	971 526	4 500 620	2 160 896	2,77	2,51
Pré-Chauffage solaire - air pour chauffage de l'espace	12	9	460 169	239 478	223 591	195 348	1 078 521	591 309	1 302 112	786 657	4 108 876	2 335 038	3,09	2,51
Pré-Chauffage solaire - procédés et eau	2	-	115 042	-	213 397	184 869	359 507	-	572 904	184 869	391 745	(174 142)	1,48	-
Innovation efficace	3	3	120 000	-	228 687	202 517	1 190 000	340 753	1 418 687	543 270	(1 848 399)	(3 632 536)	0,10	-
Innovation	3	3	120 000	-	228 687	202 517	1 190 000	340 753	1 418 687	543 270	(1 848 399)	(3 632 536)	0,10	-
Sensibilisation	-	-	-	-	915 492	877 082	-	-	915 492	877 082	(864 161)	(826 189)	-	-
TOTAL	7 659	5 272	55 662 983	52 785 476	6 216 690	5 569 508	53 972 820	49 244 681	60 189 511	54 814 189	258 245 970	289 091 211	2,70	4,59